

Image not found or type unknown



Le notaire reste muet malgré nos relances

Par **steffie80100**, le **28/08/2010** à **09:23**

Bonjour,rrnnotre père est décédé l'année dernière et un an avant sa mère partait également, nous n'avons pas désiré prendre le notaire qui s'occupait de la succession de notre grand mère car notre père n'obtenait aucune réponse à ses demandes contrairement à son frère.rnaujourd'hui nous avons notre propre notaire mais n'arrive pas à obtenir de réponse depuis deux mois de son confrère et donc nous ne sommes pas content.rnPouvons nous faire intervenir la chambre des notaires et qui en aurait la charge tout en sachant que c'est le notaire de la succession de notre grand-mère qui ne fait pas son travail.rnrnMerci